

Procès-Verbal de la Séance du 19 Juin 2024

Secrétaire de séance : M. CHATELAIN Jean Pierre
Heure de début : 20h30

Approbation du procès-verbal de la séance du 15 Mai 2024 : à l'unanimité des personnes présentes

Présents : Mmes : CREUSOT Valérie, GORNET Agathe, SKRZYNSKI DIDELOT Léa, THIEBAUT Carole, MM : BA-LAUD Frédéric, M. CHATELAIN Jean-Pierre, DEMURGER Igor, DESBIENDRAS Patrick, DUVOID Frédéric, LACOUR Jean-Pierre

Excusés n'ayant pas donné procuration : M. LEBON Joffrey

Invité : Mme JEANDAT Charlotte (secrétaire de mairie)

QUORUM : 10 présents + 0 pouvoir = 10 votants

L'ordre du jour est le suivant :

- * **Délibération du renouvellement de l'adhésion au CAUE**
- * **Avis sur le projet éolien sur les communes de Esley et Valfroicourt :**
- * **Délibération pour l'attribution d'une subvention à l'association sportive de Lerrain**
- * **Avis sur la mise en place d'un système de vidéo surveillance sur la Commune**
- * **Délibération des tarifs des photocopies**

Délibération du renouvellement de l'adhésion au CAUE réf : 2024-042

Monsieur le Maire présente le courrier du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Vosges) du 7 mai 2024 concernant ses missions, son cadre d'intervention et ses ressources.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler l'adhésion de la Commune au CAUE pour l'année 2024.

En tant que membre de l'association, la Commune pourra profiter de conseils, d'informations et de sensibilisation dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage.

Le montant de la cotisation, pour les communes de moins de 500 habitants, est fixé pour 2024 à 60 euros, montant identique à la cotisation de l'année précédente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le renouvellement d'adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour l'année 2024, et accepte de payer la cotisation fixée 60 euros.

A l'unanimité (pour : 10 / contre : 0 / abstentions : 0)

Avis sur le projet éolien sur les communes de Esley et Valfroicourt
réf : 2024-043

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'un projet éolien présenté par la Société Centrale Eolienne des hauts chemins (NEOEN) sur les communes de Esley et Valfroicourt.
Une enquête publique est ouverte du 10 juin 2024 à 10h00 au 12 juillet 2024 à 11h00.

Conformément à l'article R.131-38 du Code de l'Environnement, le Conseil municipal de notre commune est invité à formuler son avis sur ce projet situé dans un périmètre proche.

Monsieur le Maire présente des éléments du dossier de demande d'autorisation environnementale et d'autres documents tenus à disposition des conseillers municipaux.

Le projet consiste à créer et exploiter un parc éolien de cinq aérogénérateurs de 150 mètres (en bout de pale) et de deux postes de livraison sur le territoire des communes d'Esley et Valfroicourt.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis défavorable à la réalisation du parc éolien sur les communes de Esley et Valfroicourt.

A l'unanimité (pour : 10 / contre : 0 / abstentions : 0)

Délibération pour l'attribution d'une subvention à l'association sportive de Lerrain
réf : 2024-044

Monsieur le Maire présente la demande de subvention de M. Adrien HUMBLLOT, président de l'Association Sportive de Lerrain.

Dans le cadre du renouvellement de matériel, l'association fait part de son besoin en financement.
Un devis est également présenté.

Monsieur le Maire propose d'accorder à titre exceptionnel, une aide financière d'un montant de 100 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité, d'attribuer à l'Association Sportive de Lerrain, une subvention exceptionnelle de 100 euros.

A l'unanimité (pour : 10 / contre : 0 / abstentions : 0)

Avis sur la mise en place d'un système de vidéo surveillance sur la Commune
réf : 2024-045

Monsieur le Maire rappelle différents incidents constatés dans la Commune.
Il peut être envisagé l'installation d'une vidéo surveillance.

Monsieur le Maire précise qu'il ne s'agit pas d'un engagement, mais la cellule de sécurité de la gendarmerie peut être consultée pour réaliser un audit.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, est favorable à la vidéo surveillance, et accepte, à la majorité, que l'audit soit demandé et réalisé.

A l'unanimité (pour : 8 / contre : 1 Valérie Creusot / abstentions : 1 Frédéric Duvoid)

Délégation des tarifs des photocopies réf : 2024-046

Monsieur le Maire rappelle qu'une régie de recettes a été créée par arrêté 25_2024 après accord de la Trésorerie.

Elle permettra les encaissements en numéraire, chèque ou virement :

- * des cotisations annuelles de la bibliothèque
- * des locations de salle
- * des encaissements liés à la vente de débit de boissons
- * des affouages
- * des photocopies
- * des dons

Dans ce cadre, il convient de définir des tarifs pour les photocopies réalisées pour les particuliers et les associations.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de fixer les tarifs pour les particuliers comme suit :

	Noir et Blanc	Couleur
A4	0,05	0,10
A4 recto verso	0,10	0,20
A3	0,05	0,10
A3 recto verso	0,10	0,20

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, les tarifs des photocopies. Ces recettes seront encaissées par le biais de la régie de recettes de la Commune.

A l'unanimité (pour : 10 / contre : 0 / abstentions : 0)

Questions et informations diverses

*** Gobelets personnalisés « Commune de Lerrain » pour le Marché du Terroir + autres événements**

En moyenne : 1€ HT le gobelet (prix constaté sur Internet)

La majorité du Conseil ne voit pas d'intérêt à faire cette dépense. Pas d'utilité. Projet abandonné

*** Panneau numérique :**

M. DESHAYES a transmis son devis pour l'installation: 1 353.60 € TTC (ce tarif inclut l'installation d'une prise de courant au lavoir)

Panneau 4 836 € + Installation 1353.60 € = 6 189.60 € TTC

Une autre proposition de DIGITEL est à recevoir. Et voir subvention.

Il est possible de voir au 3eme trimestre de l'année 2024 en fonction de ce qu'il restera financièrement.

*** Subventions en cours :**

Accord CNRACL pour le dispositif accompagnement financier en matériel limitant les risques liés à l'activité physique des agents techniques : 3 000 € accordé (maxi)

Accord Conseil Départemental pour la subvention Maison Séniors :

Annulation de la subvention de 360 218 €

Nouvelle subvention accordée de 418 573 €

*** Assurance Cyber attaques**

Les prestations de protection contre les cyber-attaques sont très coûteuses (en moyenne 1 500 € annuel)

Dans notre garantie multirisques en cours, la Commune est couverte à hauteur de 50 000 € (sans surcoût de la cotisation). Cette garantie comprend les recherches en cas de pertes de données informatiques, et des coûts possibles de protection et ou de revendication de la cyber réputation de la commune en cas d'impacts sur la réputation.

Voir avec la CCVCSO si d'autres communes seraient intéressées pour mutualiser.

*** Lave-verres Bar Restaurant**

Inventaire restaurant réalisé : le lave-verres est HS

Les nouveaux locataires doivent nous fournir des devis et/ ou factures pour remboursement suite à du matériel d'occasion trouvé sur Leboncoin.

Le conseil est d'accord pour le remboursement (600€ en attente de facture)

* **Réfection de toiture du bâtiment de la Poste**

- Leporini-Kieffer : 38 142.00 €
- Entreprise Valence : 34 565.10 €
- Julien Levieux : 32 047.27 € : voir le délai

* **Panne Chaudière bois Mairie**

Boîtier de commande HS : devis de la société IDEX (titulaire du contrat de maintenance) : 11 165.15 €

Mathis et Philip consulté: à voir sur place le 3 juillet

Imhoff : M. Balaud contacte M. Lieneré

* **Clin d'œil Juin 2024**

- Programme bibliothèque

- article sicotral

- Photocopies

- CAUE pour les particuliers

- Bus transport scolaire = 1€ pour les habitants (voir Carole) : pour clin d'oeil de septembre

- Marché du Terroir: rappel date + type d'exposants + repas organisé par les associations du village (article fait par Carole)

- ouverture du restaurant

- Journée des associations

- congés la mairie, la poste, la bibliothèque

- stéphanie a reçu un prix : la mettre à l'honneur (voir Carole)

- 13 juillet bal des pompiers

- vide greniers 8 septembre

- recap du calendrier

* **Devis balayage des rues**

Estimatif pour toute la commune environ 450€ HT

+ évacuation des déchets 12.50€ HT/tonne

(Possibilité de les laisser sur place et évacuer par la commune) Non

+ Voir pour la possibilité d'établir un arrêté municipal pour que le nettoyage des trottoirs soit effectué par les habitants devant leurs habitations

(déjà fait pour le déneigement mais pas pour l'entretien) Oui

+ faire un courrier aux agriculteurs; routes sales, nettoyage sous 48h sinon facture de balayage/nettoyage

+ christophe sans vallois et autres agriculteurs aux alentours

* **Mariage : 29 Juin 2024 à 17h (Prunet Raphael et Villaume Alexia)**

M. LACOUR Jean Pierre sera présent pour la lecture de l'acte.

* **Inscription au 10^{ème} anniversaire de l'ATD88 le 19/09/2024 à la Rotonde**

Qui souhaite accompagner M. BALAUD : 1 place disponible. Personne pour le moment

* **Tour de garde élections du 30 Juin et 7 Juillet : ok**

* **Label « Territoire Innovant » 2025**

Initiatives mobilisant les technologies numériques et pratiques innovants au service des territoires et de leurs habitants

Voir critères d'évaluation et intérêt pour la commune (document joint)

* **Réunion Maison des Séniors**

Date à définir pour étude des loyers, charges incluses (commun, chauffage, eau...)

Vogelis a été sollicité pour une assistance dans cette mission.

* **Remerciements de Linda et Frédéric DUVOID** : cadeau de mariage

* **Lettre à l'attention du Conseil Municipal d'un agent communal** : il fait part de plusieurs points à aborder concernant des faits constatés dans la commune (verres perdus, sacs déjections canines rue de la levée), et sur ses conditions de travail (débroussailleuse, taille haie, éjection de cailloux lors des travaux de débroussaillage).

+ audit organisationnel : possibilité de faire intervenir le centre de gestion

Prestation facturée à l'heure

Pour recevoir une offre complète et adaptée aux besoins, le CDG propose de rencontrer les élus

* **Commande santons de Noël : vu**

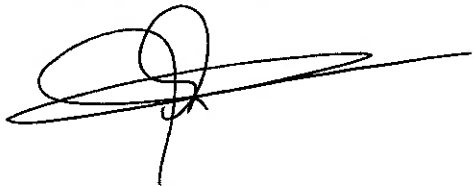
* Tour de table : Facture assainissement tôt car en même temps que le syndicat des eaux

Prochain conseil : Mercredi 11 septembre 2024 à 20H30

Séance levée à : 23h15

Le secrétaire

M. CHATELAIN Jean Pierre



Le Maire

M. Frédéric BALAUD

